

CHRONIQUE FÉMINISTE # 54 :

ÉLECTIONS MUNICIPALES : QUELLE EST LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES AU BAS-SAINT-LAURENT

Par Améli Beaulieu, Centre-Femmes du Grand-Portage

Au lendemain des élections municipales du 5 novembre, l'heure est au bilan. Quelle est la place des femmes dans l'ensemble de Bas-Saint-Laurent et particulièrement dans le KRTB ? Ce sont 252 femmes qui ont été élues au Bas-Saint-Laurent; tous postes confondus représentant 31,3% de l'ensemble des élu.e.s.

De façon plus détaillé, 17 mairesses seront aux commandes de leur municipalité, représentant 14,9%. Localement, elles sont 4 mairesses dans la MRC de Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup, Cacouna, L'Isle Verte et Notre Dame des Sept Douleurs), 3 dans le Kamouraska (St-Alexandre-de-Kamouraska, Ste-Hélène-de-Kamouraska et St-Joseph-de-Kamouraska), 3 dans le Témiscouata (Pohénégamook, St-Elzéar-de-Témiscouata et St-Louis-du-Ha! Ha!) et malheureusement aucune dans la MRC des Basques.

En ce qui concerne les conseillères, elles sont 233 au Bas-Saint-Laurent qui siègeront au conseil, soit 33,9% de l'ensemble des conseillers-ères. Le tiers est donc dépassé en ce qui concerne le nombre de conseillères. Plus spécifiquement sur notre territoire, on en dénombre 23 dans la MRC de Rivière-du-Loup, 30 dans le Kamouraska, 38 dans le Témiscouata et 20 dans les Basques. La MRC du Témiscouata se place au 3^{ème} rang et la MRC de Rivière-du-Loup au 5^{ème} rang pour le pourcentage de femmes élues au Bas-Saint-Laurent.

Et la parité dans tout ça ?

Sur les 114 municipalités qui composent le Bas-Saint-Laurent, 38 ont élu un conseil paritaire, soit le tiers des municipalités. Quatre de ces conseils se retrouvent dans la MRC de Rivière-du-Loup (Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Portage, St-Paul-de-la-Croix). On en retrouve également 4 dans la MRC du Kamouraska (Ste-Anne-de-La-Pocatière, Mont-Carmel, St-Alexandre-de-Kamouraska, St-André-de-Kamouraska et St-Germain), 4 dans le Témiscouata (Rivière-Bleue, St-Louis-du- Ha! Ha!, Témiscouata-sur-le-Lac et St-Marc-du-Lac-Long) et 3 dans les Basque (St-Mathieu-de-Rioux, Trois-Pistoles et St-Jean-de-Dieu). Il n'y a que 2 villes centres paritaires au BSL : Témiscouata-sur-Le-Lac et Trois-Pistoles.

À l'opposé, 13 municipalités n'ont élu aucune femme (11,4%) ... Dans la MRC de Rivière-du-Loup ce sont 2 municipalités (Saint-Antonin et Saint-Arsène), 2 également dans la MRC du Kamouraska, (Kamouraska et St-Philippe-de-Néri), 3 dans MRC des Basques (Notre-Dame-des-Neiges, Ste-Françoise et St-Médard) et 2 dans la MRC du Témiscouata (St-Michel-du-Squatec et Biencourt)

Le Bas-Saint-Laurent en constante progression

Bonne nouvelle : depuis 2005 le Bas-Saint-Laurent connaît une augmentation du nombre de conseillères élues sur son territoire ! Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de femmes élues de 2005 à 2017.

Évolution du nombre de femmes élues au Bas-Saint-Laurent de 2005 à 2017

Année	maïresses	%	Conseillères	%	Préfètes	%	Total femmes	%
2005	18/115	15,7	200/700	28,6	0/4 postes au suffrage universel	0	218/815	26,7
2009	19/113	16,8	218/681	32	1/4 postes au suffrage universel	25	238/798	29,8
2013	18/114	15,8	222/687	32,3	2/4 postes au suffrage universel	50	242/805	30,1
2017	17/114	14,9	233/687	33,9	2/4 postes au suffrage universel	50	252/805	31,3

Source : Lucie Brault, agentes de développement, Table de Concertation des groupes de Femmes du Bas-Saint-Laurent.